



COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
DU SAGE ORB LIBRON
SEANCE DU 12 JANVIER 2021

L'an deux mille Vingt et un, le 12 janvier.

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée à Maraussan, sous la présidence de Monsieur le directeur de la DDTM.

Nombre de membre de la CLE : 54

Date de convocation : 17 décembre 2020

MEMBRES	PRESENT	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT	COLLEGE
FLORENCE BRUTUS	*	ELU	THIERRY ROQUES		ELU
JEAN LUC BERGEON	*	ELU	PIERRE POLARD	*	ELU
DOLORES ROQUE	*	ELU	GILLES THERON	*	ELU
MARIE PASSIEUX		ELU	GWENDOLINE CHAUDOIR	*	ELU
PHILIPPE VIDAL	*	ELU	SERGE CASTAN	*	ELU
CATHERINE REBOUL	*	ELU	SOPHIE NOGUES	*	USAGERS
YVON PELLET		ELU	FLORENCE ARDORINO	*	USAGERS
CHRISTOPHE LABORIE		ELU	CYRIL DUCRU		USAGERS
HARMONIE GONZALEZ		ELU	JEAN PASCAL PELAGATTI		USAGERS
FRANCIS BARASSE	*	ELU	PIERRE CALMELS		USAGERS
BERNARD BOSCH	*	ELU	FLORIAN MARTINEZ		USAGERS
ROBERT SENAL	*	ELU	MARIE AGNES VALIGNY	*	USAGERS
LUC ZENON	*	ELU	ERIC BELLUAU	*	USAGERS
MARIE PIERRE PONS	*	ELU	LUCIE MAROZEAU		USAGERS
ROBERT GELY	*	ELU	JACQUES GUIRAUD	*	USAGERS
GERARD ABELLA	*	ELU	FRANCIS BOUSQUET	*	USAGERS
MARC CRUBELLIER	*	ELU	KAREN SCHULTER	*	USAGERS
JEAN ARCAS	*	ELU	MICHEL LATORRE	*	USAGERS
JEAN NOEL BADENAS	*	ELU	JEAN JACQUES THIEBAUT		USAGERS
JEAN MARIE LAYE	*	ELU	CHRISTOPHE BELTRAN		USAGERS
SERGE PESCE	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
DANIEL GALTIER		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL		ETAT
SEBASTIEN VIEU	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'AGENCE DE L'EAU	*	ETAT
HENRI FRABRE LUCE	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34		ETAT
JEAN CLAUDE BOLTZ	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'OFB	*	ETAT
ROBERT SENAL	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DDJSCS		ETAT
FRANCIS FORTE	*	ELU			
CLAUDE ALLINGRI	*	ELU			

OBJET : COMPTE RENDU

Début de séance 14 heures.

Le représentant de l'Etat, après avoir constaté l'atteinte du corum, propose d'aborder l'ordre du jour.

DELIBERATION N°1 : ELECTION DU PRESIDENT

La Commission locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron est composée de 54 membres répartis en trois collèges :

- Collège des élus : 33 membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics locaux situés en tout ou partie sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- Collège des usagers : 15 membres représentant des chambres consulaires, associations et professions intervenant sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- Collège des représentants de l'Etat et de ses représentants publics : 6 membres.

Suite au renouvellement de la CLE, il convient de procéder à l'élection du Président de la CLE.

Monsieur le Sous-Préfet, président de séance, rappelle que le Président est élu par et parmi les membres du collège des élus. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

Monsieur le représentant fait appel à candidature pour le poste de président de la CLE. Serge PESCE est le seul candidat.

Il est ensuite procédé au vote :

SERGE PESCE est élu par 21 voix pour, 5 votes blancs et un nul.

DELIBERATION N°2 : REGLEMENT DE LA COMMISSION LOCALE SUR L'EAU

Le président présente les règles de fonctionnement de la Commission Locale sur l'Eau.

La Commission Locale sur l'Eau prend acte des règles de fonctionnement de la Commission Locale sur l'Eau

DELIBERATION N°3 : ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Le Président indique qu'il convient de procéder à l'élection du vice-président de la commission locale sur l'eau.

Le Vice-président est élu par et parmi les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote s'effectue à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Vice-président de la CLE. Bernard BOSC est le seul candidat.

Il est ensuite procédé au vote :

Bernard BOSC est élu Vice-Président par 26 voix pour et un vote blanc.

DELIBERATION N°4 : MISE EN PLACE DU BUREAU

Le président rappelle que bureau est constitué de 11 membres titulaires issus des trois collèges de la CLE :

- 6 membres du collège des élus, dont le président et le vice-président, un élu chargé de la commission thématique ressource en eau, un élu chargé de la commission gestion des inondations, un élu chargé de la commission qualité des eaux et un élu chargé de la commission eau et aménagement du territoire ;
- 3 membres du collège des usagers ;
- 2 membres du collège des représentants de l'Etat.

Le président de la CLE assure les fonctions de président du bureau.

La désignation des membres du bureau de chaque collège est définie par le collège correspondant sur la base de candidatures préalables ou spontanées.

La Commission Locale sur l'Eau met en place, le bureau de la CLE :

Monsieur Jean Noel BADENAS, président

Monsieur Bernard BOSC, Vice-Président

Monsieur Gérard ABELLA, commission ressource en eau

Monsieur Marc CRUBELLIER, commission gestion des inondations

Monsieur Jean Claude BOLTZ, commission qualité des eaux

Monsieur Francis BARSSE, commission eau et aménagement du territoire

Monsieur Michel LATORRE, représentant le groupement du Faubourg

Monsieur Jacques GUIRAUD, représentant l'ASA de portiragnes

Madame Sophie NOGUES, représentant Chambre d'Agriculture

L'Agence de l'Eau

La DDTM.

DELIBERATION N°5 : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

La Commission Locale sur l'Eau met en place, les commissions thématiques suivantes :

Commission ressource en eau	Gestion des inondations	Qualité des eaux	Eau et Territoire
Gérard ABELLA	Marc CRUBELLIER	Jean Claude BOLTZ	Francis BARSSE
Robert SENAL	Jean Marie LAYE	Jean Noel BADENAS	Jean Claude BOLTZ
Francis FORTE	Sebastien VIEU	Sebastien VIEU	Serge CASTAN
Robert GELY	Karen SCHULTER	AERMC	Dolores ROQUE
Gwendoline CHAUDOIR	Serge CASTAN		Marie Pierre PONS
Pierre POLARD	Robert GELY		Pierre POLARD
Francis BOUSQUET	Gérard ABELLA		Sophie NOGUES
Florence ARDORINO	Gwendoline CHAUDOIR		Robert SENAL
AERMC	Michel Latorre		Marc CRUBELLIER
DDTM			AERMC

Laurent RIPPERT, animateur du SAGE Orb Libron, rappelle les enjeux du SAGE Orb Libron.

L'agence de l'Eau rappelle le processus de consultation des documents préparatoires au SDAGE 2022-2027. La CLE sera associée à cette consultation.

Fin de séance : 15 heures 30

Béziers, le 12 janvier 2021
Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron



Serge PESCE